

Liste de vérification pour vos impôts personnels

Voici une liste de vérification pour vous aider à rassembler les documents nécessaires* et à maximiser vos déductions fiscales.

Feuillets :

- Revenu d'emploi (T4 et Relevé 1).
- Revenu PCU ou PCRE (T4A ou T4E).
- Prestations d'assurance emploi (T4E).
- Prestations d'assistance sociale (T5007/RL-5).
- Retraits de REER, CELIAPP ou FEER (T4RSP, T4FHSA et T4RIF).
- Revenu de placement : intérêts, dividendes, placement (T3/RL-16, T5/RL-3, T5008/RL-1).
- Frais de scolarité (T2202/RL-8).
- Prestations de sécurité de la vieillesse et du RPC/RRQ (T4A(OAS), T4A(P)/RL-2).
- Autres pensions et rentes (T4A/RL-2).
- Indemnités pour accidents du travail (T5007/RL-5).
- Relevé frais de garde (Relevé 24).
- Paiement anticipé pour frais de garde ou prime au travail (Relevé 19).
- Relevé 31 (si vous êtes locataire, ce document vous sera remis par votre propriétaire).
- Tous les autres feuillets et relevés.

Autres documentations :

- Avis de cotisation (fédéral et provincial) de l'an dernier (IMPORTANT).
- Revenus et dépenses de location.
- Revenus et dépenses d'entreprise (travailleur autonome).
- Uber- récapitulatif fiscal annuel, DoorDash et autres.
- Pension alimentaire reçue pour votre bénéficiaire ou payée à votre conjoint (et non pour vos enfants, car non imposable).
- Reçus pour frais de garde d'enfant et frais d'adoption.
- Reçus contribution à votre REER et CELIAPP.
- Contributions politiques et reçus de dons de charité.
- Reçus pour vos frais médicaux et sommaire annuel de votre assurance.
- Copie des acomptes provisionnels (fédéral et provincial) payés durant l'année.
- Intérêts payés sur un prêt étudiant.
- Frais d'intérêts et frais financiers payés dans le but de générer un revenu.
- Reçu d'impôts pour activités des enfants (enfants de moins de 16 ans).
- Cotisations syndicales et professionnelles.
- Remboursement à votre RAP (régime accès à la propriété).
- Crédit pour l'achat de votre maison.
- Certificat pompier volontaire.
- Certificat pour les volontaires en recherche et sauvetage.

*Liste non exhaustive, Veuillez nous contacter pour plus d'informations.

- Conditions générales d'emploi (T2200/TP-64.3).
- Conditions générales d'emploi : registre automobile/déplacements et dépenses.
- Vente d'une résidence principale.
- Si vous êtes un "non-résident", vous devez nous le mentionner SVP.
- Enfants et personnes à charge (documents sur l'entente de garde).
- Si vous détenez des biens étrangers dont le coût est de plus de 100,000 \$ canadien, vous devrez remplir le formulaire T1135.
- Certificat de crédit d'impôt pour personnes handicapées (T2201).
- Si vous avez fait faillite au cours de l'année, veuillez nous fournir une copie de votre déclaration pré-faillite, c'est-à-dire celle produite avant le jour de la faillite. Celle-ci est généralement produite par votre syndic de faillite.
- S'il s'agit d'une déclaration pour une personne décédée, veuillez nous fournir une copie du certificat de décès ainsi qu'une copie du testament.
- Déclaration d'achat, échange ou de vente ou autres de cryptomonnaies.
- Dépenses d'outils (personne de métier et apprenti mécanicien).
- Fournitures scolaires des enseignants.
- Rénovations domiciliaires (aînés et personnes handicapées).
- Frais de déménagement.
- Frais de bureau à la maison.
- Vente ou disposition réputée de biens immeubles, d'actions ou d'obligations.
- Reçus pour réductions pour les habitants de régions éloignées.
- Gain ou perte en capital.

*Liste non exhaustive, Veuillez nous contacter pour plus d'informations.